



**Marie Lemay Lachance, avocate**

Directrice, affaires réglementaires et litiges

Affaires juridiques

Ligne directe : (514) 831-4482

Télécopieur (514) 598-3839

Courriel : [marie.lemaylachance@energir.com](mailto:marie.lemaylachance@energir.com)

Adresse courriel pour ce dossier : [dossiers.reglementaires@energir.com](mailto:dossiers.reglementaires@energir.com)

**PAR SDE**

Le 6 mars 2026

M<sup>e</sup> Carolina Rinfret

Secrétaire

**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**

500, boulevard René-Lévesque Ouest

5<sup>e</sup> étage, bureau 5.100

Case postale 43

Montréal (Québec) H2Z 1W7

**Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2025**

**Notre dossier : 312-01049**

**Dossier Régie : R-4287-2024 – Phase 2**

---

Chère consœur,

La présente fait suite à la réception de votre lettre de ce jour ([A-0118](#)), par laquelle la Régie demande à Énergir de lui indiquer la date à laquelle elle entendait fournir la proposition de nouveau format de présentation requis au paragraphe 27 de la décision D-2026-011.

Puisque les données utiles à la préparation de la proposition seront inévitablement manipulées par ses équipes lors de la préparation du prochain dossier tarifaire, Énergir envisageait déposer sa proposition à cette occasion, en mai prochain. Énergir demande donc à la Régie l'autorisation de donner suite à sa demande à l'intérieur d'un tel délai, dans cet autre dossier.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) *Hugo Sigouin-Plasse*, pour

Marie Lemay Lachance

MLL/mb